



## LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°67 du 30 Août 2007

### 1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION DES DIRECTEURS

La prochaine réunion du **Comité Directeur** présidée par Jacques MAYOUX aura lieu le mardi 18 Septembre à Lyon.

Elle portera sur l'avancement de la négociation de l'accord collectif national sur la classification des postes et sur les barèmes de rémunérations des personnels employés au sein des O.P.H., et ceci avant la réunion du 3 Octobre où un protocole doit être signé.

Seront également à l'ordre du jour les décrets d'application sur les O.P.H. et notamment celui sur les D.G.

### 2 – LES TEXTES PARUS

Circulaire UHC/OC n°2007-46 du 25 Juillet 2007 relative aux **Offices Publics de l'Habitat**.

Cette circulaire commente les dispositions visées par l'Ordonnance du 1<sup>er</sup> Février 2007 (caractéristiques du nouveau statut, mesures transitoires et planning pour les 6 décrets d'application qui devraient paraître d'ici la fin de l'année 2007).

Décret n°2007-1177 du 3 Août 2007 pris pour l'application de l'article L.111-3-1 du Code de l'Urbanisme et relatif aux **études de sécurité publique**.

Cet article, issu de la loi du 21/1/1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, pose l'obligation d'une étude de sécurité.

Le décret définit la nature des projets qui y sont soumis dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants (+ de 100.000 M<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette), le contenu et la procédure.

Cette étude devra être jointe à la demande de permis de construire.

Arrêté du 2 Juillet 2007 (J.O. du 14/8) relatif aux factures de **fourniture d'électricité et de gaz**.

Spécifications qui doivent figurer sur toute facture avant paiement et délivrée gratuitement au consommateur (coordonnées du service compétent pour traiter les réclamations, type d'abonnement, ...).

Arrêté du 11 Juillet 2007 (J.O. du 31/7) modifiant l'arrêté du 15/7/1980 modifié rendant obligatoire des spécifications techniques relatives à la **réalisation et à la mise en œuvre des canalisations de gaz à l'intérieur des bâtiments d'habitation** ou de leurs dépendances.

Comporte en annexe les conditions de fabrication ou d'installation avec la date de départ.

Arrêté du 3 Août 2007 (J.O. du 25/8.) portant définition des **normes techniques des systèmes de vidéo surveillance**.

Nouvelles dispositions (remplace l'arrêté du 26/9/2006) définissant la manière dont les caméras sont réglées, équipées et connectées au système de visualisation, la transmission des images, le stockage et les contraintes d'interopérabilité, ainsi qu'un glossaire sur les termes techniques les plus utilisés.

Cette réglementation permettra aux images restituées lors de la visualisation, en temps réel ou différé, de répondre aux finalités pour lesquelles le système de vidéo surveillance a été autorisé.

Arrêté du 13 Août 2007 (J.O. du 15/8) relatif au **prix de l'électricité**.

Majoration au 16 Août des tarifs réglementés – 1,1 % tarif bleu et 1,5 % tarifs jaune et vert.

Guide de rédaction des **marchés publics d'exploitation du chauffage**.

Aide pour les acheteurs publics lors de la rédaction du cahier des charges destiné à passer un marché public d'exploitation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire avec un prestataire du secteur



concurrentiel ([cahier détaché annexé au Moniteur du 24/8](#)).

### 3 – LES PROJETS QUI BOUGENT

A la demande du Président de la République, les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie préparent une « **actualisation des bases de la taxe d'habitation et des taxes foncières à chaque changement d'occupant ou de propriétaire** ». Le calendrier sera inclus dans la loi de finances pour 2008.

La Ministre du Logement prépare pour le mois de Novembre un **plan pour les banlieues – respect et égalité des chances**. Il comportera une série de propositions concernant l'emploi et la formation des jeunes des quartiers, le développement économique ou encore l'éducation prioritaire. Requalification urbaine, développement social et culturel par un désenclavement des quartiers par le biais des transports ou de la culture sont notamment envisagés.

A mettre en parallèle avec le rapport du Sénateur Pierre ANDRE intitulé « **Bilan et perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis une quinzaine d'années** » et qui comporte 70 propositions autour de 7 orientations (cadre de vie, besoins prioritaires d'éducation, emploi et sécurité pour les quartiers en difficultés, cohésion sociale, transparence financière et évolution institutionnelle de la politique de la ville).

[Cahier détaché annexé au Moniteur du 10/8.](#)

### 5 - C'EST DANS L'AIR

Selon une étude de l'INSEE une **proportion importante de logements HLM est sous occupée ou inversement surpeuplée**. La part des ménages « relativement » aisés a baissé mais représente encore 20 % et ce sont eux qui sont les mieux logés. Le taux de rotation est insuffisant et c'est dans les « beaux quartiers » que la probabilité de quitter le parc HLM est la plus faible. Durant sa campagne le Président de la République a indiqué « il serait juste que les loyers dans le parc social soient réellement modulés en

fonction des locataires » et qu'il fallait « faciliter la mobilité résidentielle en aidant ceux qui peuvent se constituer un capital de départ ».

En Juillet 2006, le Gouvernement a confié à la H.A.L.D.E. (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) en lien avec le Conseil National de l'Habitat, l'organisation d'une **conférence de consensus sur la question de la diversité dans l'habitat**.

Une séance publique présidée par Nicole NOTAT le 19 Juin 2007 a permis aux experts de présenter au jury l'état de leurs travaux.

[Un plus grand développement interviendra dans la prochaine LETTRE.](#)

Les HLM vont s'engager à **réduire de 25 % en cinq ans la consommation énergétique** d'environ 800.000 logements pour la porter aux alentours de 150 kwh/m<sup>2</sup> (Le Moniteur Expert du 29/8).

### 6 - LU POUR VOUS

La compétitivité de **l'électricité d'origine photovoltaïque** avec l'électricité du réseau sera probablement atteinte dès 2015 dans le sud de l'Europe et avant 2030 sur l'ensemble du continent européen (Le Moniteur du 13/8).

Le **revenu de solidarité active** sera testé dès Octobre dans 25 départements et concernera environ 90.000 personnes. Il s'agit de réduire d'un tiers la pauvreté en France d'ici 5 ans (Le Courrier des Maires du 24/8).

### 7 - BREVES

Guide intitulé « **commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées** » consultation [www.lemoniteur-expert.com](http://www.lemoniteur-expert.com) rubrique « compléments »

Etude réalisée par Novethic avec l'ADEME « **Construire durable** : une question d'énergie et de financements » montre que les grands acteurs de ce secteur s'impliquent encore trop peu dans les impacts environnementaux de leur activité

[Cahier détaché au Moniteur du 27/7](#)